

Conditions Générales – Js Tattoo

1. Identification et Champ d'Application

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») régissent les relations contractuelles entre **Js Tattoo**, exploité en personne physique (ci-après « Js Tattoo »), et tout client (ci-après « le Client »), concernant la réalisation de prestations de tatouage et de piercing.

Js Tattoo est exploité en personne physique sous l'enseigne **Js Tattoo**.

Adresse :

Rue du Pont 33
5300 Andenne – Belgique

Email : info@jstattoo.be

Téléphone : 0493 93 65 60 (uniquement pour les urgences)

Les rendez-vous ne sont pas pris par téléphone mais exclusivement via la messagerie accessible depuis la page contact du site internet officiel.

Toute réservation implique l'acceptation des présentes conditions générales.

2. Réservation, Dépôt d'Arrhes et Annulations

Les rendez-vous sont fixés via la messagerie officielle ou les systèmes de réservation.

Un dépôt d'arrhes est exigé lors de toute réservation.

Les arrhes déposés lors de la prise de rendez-vous servent à couvrir les frais liés à la réalisation de votre projet ou l'achat de bijoux spécifiques à commander pour votre piercing.

Montant minimum :

- 20 € pour un piercing
- 40 € pour un tatouage
- ou l'équivalent d'une heure de travail pour les projets à l'heure.

Les arrhes sont conservées en cas d'annulation ou de non-présentation.

Toute modification de rendez-vous doit être demandée **72 heures ouvrables** avant la séance.

Passé ce délai, les arrhes restent acquises au studio.

Tout retard supérieur à **15 minutes** peut entraîner l'annulation du rendez-vous.

3. Droit de rétractation

Pour toute réservation conclue à distance, le Client dispose d'un délai légal de rétractation de quatorze (14) jours calendrier à compter de la conclusion du contrat, conformément à la législation applicable.

Le versement d'une somme lors de la réservation ne prive pas le Client de ce droit.

Si le Client demande expressément, sur un support durable, que la prestation commence avant l'expiration du délai de rétractation, il reste autorisé à exercer son droit de rétractation pendant ce délai. Dans ce cas, il sera toutefois redevable du montant proportionnel correspondant aux prestations effectivement réalisées jusqu'à l'exercice de son droit de rétractation, conformément à la législation applicable.

À l'expiration du délai légal de rétractation, toute annulation est soumise aux conditions d'annulation et de conservation des sommes versées prévues dans les présentes conditions générales.

4. Conditions Médicales et Restrictions

Conformément à la législation belge relative à la pratique du tatouage et du piercing :

- les tatouages sont réservés aux personnes majeures
- les mineurs peuvent uniquement recevoir certains piercings avec autorisation parentale et présence du représentant légal.

Le tatouage ou le piercing est interdit :

- en cas de consommation d'alcool ou de drogues
- pendant une grossesse
- en cas de pathologie ou traitement incompatible sans autorisation médicale.

Js Tattoo se réserve le droit de refuser toute prestation pour raisons médicales ou de sécurité.

5. Bons et Chèques Cadeaux

Les bons cadeaux sont :

- nominatifs
- non remboursables
- non échangeables contre de l'argent.

Ils sont valables **6 mois** avec possibilité de prolongation unique de 6 mois supplémentaires si cela est demandé avant l'échéance.

6. Projets, Dessins et Propriété Intellectuelle

Le devis est gratuit.

Le prix minimum qui vous sera demandé pour la réalisation d'un projet personnalisé est fixé à 40 €.

La somme à verser pour la réalisation d'un projet peut varier en fonction de sa taille, de sa complexité et du temps qu'il sera nécessaire pour le réaliser.

Le montant de la somme à verser pour la réalisation d'un projet vous sera annoncé avant de commencer celui-ci.

La somme à verser pour la réalisation d'un projet est payable à la commande de celui-ci.

La somme versée pour la réalisation d'un projet est liée à ce dernier, elle n'est pas transférable à un tiers ou sur un autre projet.

La somme versée pour la réalisation d'un projet est déduite du prix final si vous vous faites tatouer le projet.

Les devis sont valables **30 jours**.

Les dessins réalisés par Js Tattoo sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction ou utilisation sans autorisation est interdite.

Les images fournies par le Client provenant d'internet ou d'autres artistes sont utilisées uniquement comme **source d'inspiration**.

Js Tattoo ne copie pas une œuvre protégée.

Toute modification importante demandée le jour de la séance peut entraîner un report.

La préparation du projet peut inclure des ajustements raisonnables.

Si les demandes de modifications deviennent excessives, Js Tattoo peut facturer le temps de conception supplémentaire ou mettre fin au projet.

7. Obligations du Client avant la Séance

Dans les 72 heures précédant la séance, le Client doit :

- éviter alcool et drogues
- signaler toute maladie ou traitement
- arriver reposé et nourri.

8. Déroulement de la Séance

Le Client doit se présenter à l'heure et seul.

Tout retard peut entraîner :

- l'annulation de la séance
- ou une réduction du temps de travail afin de respecter le planning du studio.

Le prix reste intégralement dû.

Js Tattoo peut interrompre une séance si :

- la peau réagit mal
- le Client fait un malaise
- la poursuite présente un risque.

La partie déjà réalisée reste due.

Js Tattoo peut refuser ou arrêter une prestation en cas de comportement inapproprié.

9. Soins Post-Tatouage et Retouches

Les retouches :

- sont demandées **minimum 6 semaines après la séance**
- sont gratuites **une fois dans les 6 mois**.

Au-delà, elles sont payantes.

Le non-respect des soins annule la retouche gratuite.

En cas de contestation liée à la cicatrisation, Js Tattoo peut demander des **photographies du tatouage** afin d'évaluer la situation.

10. Droit à l'image

Js Tattoo peut photographier ses réalisations.

Les images peuvent être utilisées sur :

- site internet
- réseaux sociaux
- supports de communication.

Le Client peut s'y opposer en le signalant.

11. Protection des données

Les données personnelles collectées ne sont pas utilisées pour démarchage.

Elles sont conservées uniquement pour les obligations administratives et les contrôles des autorités belges.

12. Responsabilité

Certaines réactions cutanées peuvent survenir.

L'apparence d'un tatouage peut évoluer avec :

- le temps
- l'exposition au soleil
- les variations de poids.

Ces évolutions ne constituent pas un défaut de réalisation.

13. Paiement

Le solde est payé **le jour de la réalisation**.

Moyens acceptés :

- Carte bancaire
- Visa, mastercard, Américan express.
- QR code Wero
- Bancontact Pay
- Espèces.

Les tarifs sont disponibles sur la page **Tarifs** du site.

14. Droit Applicable et Juridiction

Les présentes CG sont régies par le droit belge.

Tout litige relève des tribunaux de **Namur**.

15. Validation du projet et acceptation artistique

Avant la séance, le Client valide :

- le dessin
- la taille
- l'emplacement
- l'orientation.

Une fois la réalisation commencée, aucune contestation relative à ces éléments ne peut être invoquée.

Le tatouage étant une œuvre artistique réalisée manuellement, de légères variations peuvent exister.

16. Règlement amiable des litiges

En cas de litige, le Client s'engage à contacter Js Tattoo afin de rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

17. Tatouages Flash

Les tatouages flash sont des créations prédéfinies destinées à être réalisées telles quelles.

Seuls des ajustements mineurs de taille ou d'emplacement peuvent être effectués.

18. Tatouages dans les zones visibles ou difficiles

Les tatouages sur :

- mains
- doigts
- paumes
- coudes
- cou
- visage

peuvent cicatriser moins bien que sur d'autres zones.

Cela peut entraîner :

- perte d'encre
- lignes moins nettes
- cicatrisation irrégulière
- nécessité de retouches.

Le Client reconnaît avoir été informé de ces particularités.

19. Prestations réalisées en convention

Les tatouages réalisés lors de conventions peuvent être effectués dans un environnement différent du studio.

Le Client accepte les contraintes liées à l'événement.

20. Nullité partielle

Si une disposition des présentes CG devait être déclarée invalide par une juridiction compétente, les autres dispositions restent applicables.

21. Caractère définitif de la prestation

Le Client reconnaît que la réalisation d'un tatouage constitue une prestation artistique **permanente et irréversible**.

En validant le projet et en autorisant la réalisation du tatouage, le Client reconnaît avoir pris sa décision en pleine connaissance de cause.

Une fois la prestation réalisée, **aucun remboursement ne pourra être exigé** au motif d'un changement d'avis, d'une appréciation esthétique personnelle ou d'une évolution du goût du Client.

En cas d'insatisfaction relative à certains détails du tatouage ou à la cicatrisation, une solution pourra être recherchée sous forme de **retouche lorsque cela est techniquement possible**.

Signature du Client : _____

Date : ____ / ____ / ____